

Besson

2021



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



*Besson
se mobilise !*



Bessonnaises et Bessonnais,
Anciens et Nouveaux, vous êtes cordialement invités aux vœux de la Municipalité
qui auront lieu le Samedi 8 janvier 2021 à 19h au Centre socioculturel,
si les conditions sanitaires le permettent.

Besson

■ État civil 2021

Bienvenue à

Théo FUGIER, le 2 mars
Constance NIEDZUVIECKA, le 7 mai
Blue DEFILIPPI, le 21 juin
Lucas DA SILVA, le 16 juillet
Chloé DEVILLERS, le 22 août
Théa ROBERT, le 4 octobre
Maylonn MASBOEUF, le 15 octobre
Hugo SIMON, le 21 octobre

Se sont unis en notre maison commune

Bruno DORIGO et Amélie MERLE
le 21 mai
Rémi GERARD et Lauriane MARZAN
le 24 juillet
Wilfried JACQUET et Myriam LANGLET
le 31 juillet
François SCHMIDTS et Clarisse CARZON
le 2 octobre
Lionel LAPLANCHE et Pauline GIBIAT
le 27 novembre
Sébastien FUGIER et Isabelle DOME
le 18 décembre

Nous ont quittés

Gérard PERRET le 23 décembre 2020
Claude MARTINEK le 18 janvier
Daniel BIGOT le 25 mars
Hugues DE MEERLEER le 8 avril
Bernard BOURDET le 20 août
Michel RAY le 13 septembre
Joël PROTAT le 02 octobre
Pierre MAGNIERE le 22 octobre

RETROUVEZ-NOUS

sur Internet : www.besson.fr

Facebook et sur l'application



Intramuros



mairiebesson

Merci à tous ceux qui ont participé à la confection de ce bulletin et en particulier à nos photographes.

Directeur de publication : Frédéric Verdier
Rédaction : Commission Municipale
Crédit photos : CG Photographie, Mairie de Besson
Tirage : 425 ex • Dépôt légal : décembre 2021

■ RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

Urbanisme

Lorsque l'on souhaite construire un bâtiment ou y apporter des modifications, il est nécessaire d'obtenir au préalable une autorisation auprès de sa mairie, sans quoi l'on s'expose à des sanctions pénales, fiscales, administratives et civiles.

Selon l'importance et la nature des travaux, l'autorisation d'urbanisme pourra être une simple déclaration préalable ou bien une demande de permis de construire.

En effet, selon le code de l'urbanisme, certaines « constructions, aménagements, installations et travaux qui, en raison de leurs dimensions, de leur nature ou de leur localisation, ne justifient pas l'exigence d'un permis, font l'objet d'une déclaration préalable ».

Il s'agit notamment des constructions neuves telles qu'un garage, une dépendance ou des travaux visant à agrandir une construction existante pour une surface comprise entre 5m² et 20m², cette surface ajoutée pouvant aller jusqu'à 40 m² si le bien est situé dans une zone constructible du plan local d'urbanisme (PLU). Il en va de même pour la construction d'un mur excédant 2 mètres

de hauteur, la construction d'une piscine non couverte n'excédant pas 100m², des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bien tels que le changement d'une fenêtre, la création d'une ouverture en façade ou même le changement de couleur de cette façade. Le changement de destination d'un bien comme par exemple la transformation d'un garage en lieu d'habitation, requiert également une déclaration préalable aux travaux.

Une fois l'autorisation d'urbanisme demandée et obtenue, les travaux peuvent commencer. A leur achèvement, une déclaration d'achèvement et de conformité des travaux devra être déposée en mairie. Un contrôle des travaux pourra être effectué durant le chantier et jusqu'à 3 mois (5 mois dans certaines zones protégées) après la déclaration, après quoi la conformité des travaux ne pourra plus être contestée.

Si l'autorisation d'urbanisme n'a pas été demandée ou bien qu'il n'y a pas de déclaration d'achèvement de travaux, l'administration disposera d'un délai de 6 ans après l'achèvement des travaux pour effectuer un contrôle.

A noter que les justificatifs vous seront demandés par votre notaire en cas de vente de votre bien.

SICTOM

Des bons résultats pour le tri des déchets sur le territoire du SICTOM Nord Allier

Les habitudes de tri progressent dans l'Allier et sur le territoire du SICTOM Nord Allier. Les habitants du SICTOM Nord Allier trient efficacement leurs déchets ménagers.

Les performances obtenues sont au-dessus de la moyenne nationale (Source : Enquête nationale ADEME 2017), pour l'ensemble des communes adhérentes au SICTOM Nord Allier.

Le tri préserve les ressources de la planète. Et oui, nos déchets ont de la ressource !

Trier le verre est un geste simple et efficace. Encore trop de pots, bocaux et bouteilles en verre sont trouvés dans les poubelles d'ordures ménagères !

Ils finissent dans l'incinérateur de Bayet, c'est-à-dire dans le four. Pas évident de brûler ces déchets non incinérables !

Une bouteille jetée dans vos ordures ménagères ne rapporte rien, même pas de l'énergie, le verre ne brûle pas ! Au contraire il coûte cher car le traitement des déchets par incinération est calculé au poids ! Et le verre, c'est lourd (coûts de collecte, transport, incinération et TGAP).

De nombreuses raisons qui devraient nous inciter à tous trier le verre !

Pour notre commune, 3 points-tri existent : Le Pain Perdu (RD232), Rue Saint Blaise et Rue du Stade

Pensez-y, les biodéchets se compostent ...

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost chez vous, qui servira d'engrais naturel de qualité et gratuit pour vos plantations ! C'est simple et économique !

Dans l'objectif de diminuer le poids des ordures ménagères et de maîtriser les coûts liés à la collecte, au transport et à l'incinération, le SICTOM Nord Allier poursuit l'opération de mise à disposition de composteurs à prix réduit aux usagers qui le souhaitent dans la limite de 2 composteurs par foyer : capacités de 300 litres (20 euros) ou 600 litres (30 euros). Pour en obtenir un, vous pouvez remplir un bon de réservation à retourner au SICTOM ou remplir le formulaire en ligne sur www.sictomnordallier.fr.

Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune :
www.sictomnordallier.fr

Profitez aussi du passage de la déchetterie mobile sur notre commune pour déposer vos encombrants : elle stationnera place du cimetière le Jeudi 10 novembre 2022 (entre 10h et 16h).

Chères Bessonnaises, chers Bessonnais



Au moment d'écrire ce mot, j'aurai aimé parler de la COVID au passé, mais malheureusement, le virus est toujours d'actualité, pire il s'invite une nouvelle fois pour les fêtes de fin d'année. J'en profite pour dire un grand merci à toutes celles et ceux qui se mobilisent, les personnels soignants, et ils sont nombreux sur notre commune, les bénévoles, et plus généralement, les personnes qui,

d'une manière ou d'une autre, s'engagent pour ralentir la transmission du virus. Un bon nombre de ces personnes avec le concours de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord Allier ont permis l'ouverture d'un centre de vaccination sur le territoire communal de proximité.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'écrire dans le bulletin municipal ou de dire lors des vœux que vivre en ruralité était un vrai choix et une chance. Certes, des progrès restent à faire en termes de mobilité au sens large, mais la base du bien vivre ensemble existe et elle est bien solide. Nous aurons, sans aucun doute, des choix à faire pour notre avenir. C'est pour cela qu'avec l'aide du département et de l'agglomération, nous sommes en train de lancer des réflexions, auxquelles vous êtes associés et pour lesquelles vous serez consultés. Revitalisation du centre bourg, projet de territoire, plan de mobilité, plan climat air énergie, autant d'actions qui nous animeront pendant les prochains mois et nous permettront de définir, avec le concours de tous, ce que sera notre village, notre agglomération dans les prochaines années. Besson 4.0 comme nous aimons l'imaginer, où le numérique serait à notre service et non le contraire, être relié avec le monde entier sans renier nos racines. Ne dit-on pas que pour savoir où nous allons, il faut se souvenir d'où nous venons ? Saisissons cette opportunité pour faire entendre nos envies et nos besoins. Merci d'avance pour votre participation, elle est essentielle !

*« Il est entre vos mains
de créer un monde meilleur
pour tous ceux qui y vivent »*

Nelson MANDELA

Si la situation sanitaire nous le permet, nous vous proposerons, le 9 avril, sur la place de notre village, un moment d'échange de toutes les forces vives bessonnaises, en collaboration avec les étudiants du BTS DATR du lycée agricole de Neuvy. Cette journée sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir, notre village, ses commerçants, ses artisans, son monde associatif, ses intervenants sociaux, ses équipements actuels et ses projets, sans oublier le moment de convivialité pour les petits et les grands.

Les prochains mois devraient également, lorsque les financements seront sécurisés, permettre de lancer des travaux importants pour notre village. Nous nous penchons actuellement sur la construction d'un nouvel atelier communal, sur un tiers lieu multigénérationnel, sur la réfection des logements communaux. Une réflexion également en direction de nos aînés sur la création d'un lieu adapté. Et comme toujours nous restons mobilisés pour les chemins et les entretiens courants.

Nous sommes et serons attentifs aux dispositifs d'aides financières, d'ingénierie et techniques de nos partenaires, Etat, Région, Département et communauté d'agglomération sans lesquels il ne serait pas possible, ni d'imaginer et ni de concrétiser nos projets.

Restons optimiste, notre village une fois de plus saura s'adapter et continuer de regarder devant et nous saurons tous ensemble nous mobiliser quand il le faudra. Cette mobilisation nous a permis, cet été, de devenir lauréat du village préféré des bourbonnais. Un grand merci à l'hebdomadaire la Semaine de l'Allier d'avoir mis en lumière notre commune. Bravo aux habitants de notre village de s'être si bien mobilisés et félicitations pour ce joli trophée. Un grand merci, à l'ensemble des agents de la commune, des commerçants, des artisans, des professions médicales, des enseignantes et plus largement toutes celles et ceux qui font de Besson ce joli village où il fait si bon vivre.

Avant de terminer, mon propos, j'aimerais avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette année, notre village ne les oubliera pas.

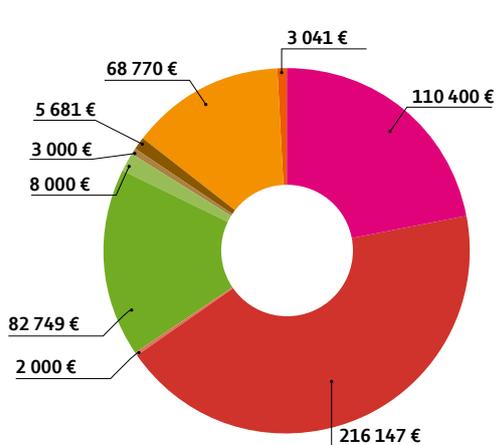
Au nom du conseil municipal, du CCAS, des agents de la commune et en mon nom, je vous souhaite ainsi qu'à l'ensemble de vos proches, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2022.

Frédéric VERDIER

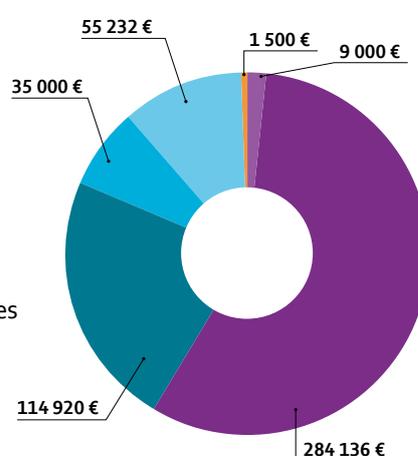
UN POINT SUR LES FINANCES ET LES PROJETS

CÔTÉ FONCTIONNEMENT, le conseil municipal garde le cap en maîtrisant ses charges.

Budget de fonctionnement : 499 788 € de dépenses et de recettes



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transfert entre sections



- Produits des services domaine et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges

CÔTÉ INVESTISSEMENT, comme nous l'avions évoqué dans l'édition précédente, le conseil municipal a participé à la relance de l'économie aux côtés du Conseil Départemental de l'Allier.

Grâce à ce soutien, cette année, la commune a pu réaliser tout un ensemble de travaux en favorisant le travail des entreprises locales (ALBONESY, AMELIORATION FERMETURE PETITRENAUD, BOUBAT, CENTRE VOIRIE, CHANET, CMB, JLH ELEC, MORAND, PEAU D'ANNE).

SUR LE BÂTI :

- désamiantage et remplacement des toitures de l'ancienne buvette du stade et du local des associations
- reprise de l'électricité de l'ancienne buvette et pose de stores à l'espace convivialité,
- aux écoles : pose de nouveaux stores à la maternelle, raccorde-

ment des vidéoprojecteurs dans les classes primaires, reprise d'un solin à la cantine

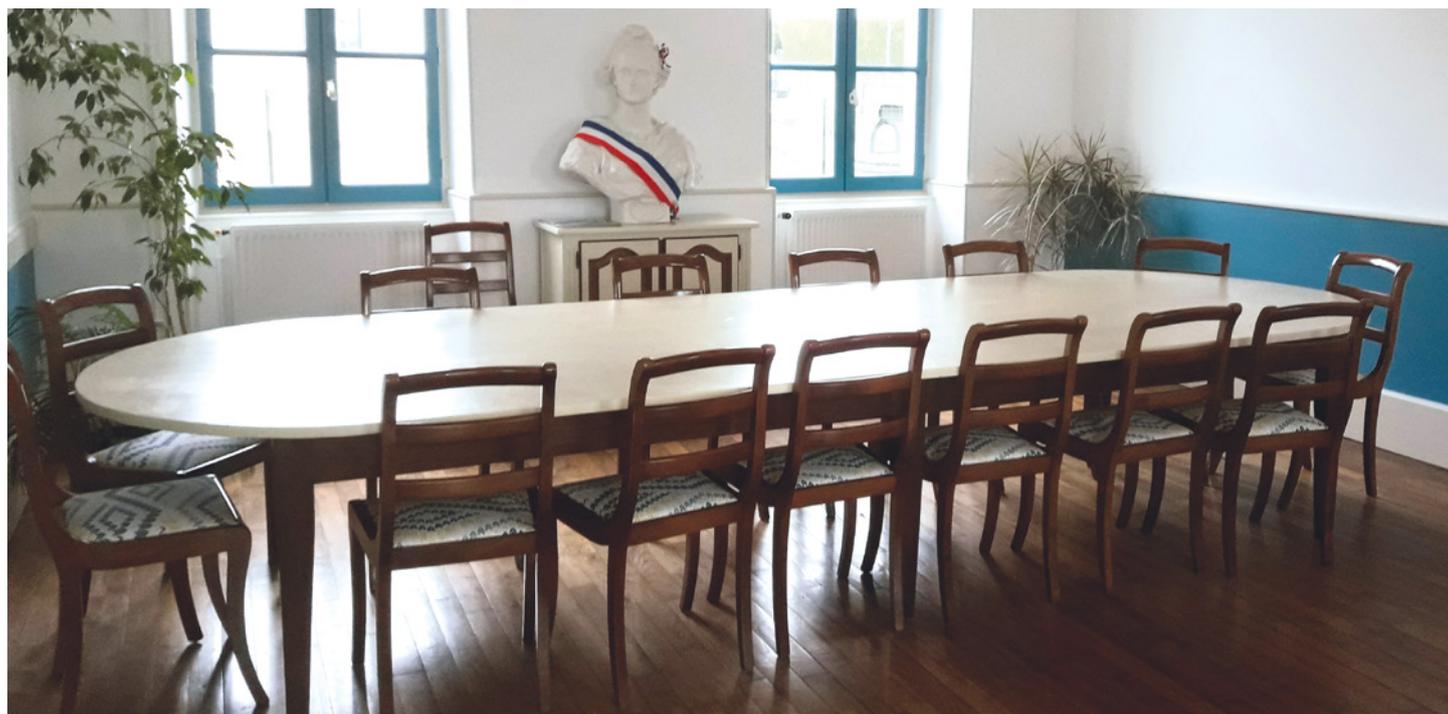
- rénovation complète de la salle du conseil municipal
- remplacement des portails au cimetière
- mise en place de prises marchés sur la place de la mairie qui permettent d'alimenter nos illuminations
- mise en place de placards de rangement au Centre socioculturel

Montant total des travaux 39 180 € HT avec une subvention du Conseil départemental de 11 754 €.

SUR LA VOIRIE :

- réfection des voies communales les Pernins, les Pérards et les Pierroux

Montant des travaux 39 515 € HT avec une subvention du Conseil départemental de 11 854 €.



LE CIMETIÈRE

La deuxième tranche de travaux de relevage des tombes s'est terminée en juin et a permis de donner un peu plus de visibilité à notre cimetière. La commission poursuit son travail en procédant au repérage des tombes arrivées à expiration et en tentant de contacter les ayants-droits ou toute personne ayant des informations à leur sujet. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. A noter que le règlement du cimetière a été revu et qu'il est affiché à la porte du cimetière. Un

point important, les plantations en pleine terre sont interdites pour éviter les futures dégradations des tombes notamment à cause des racines.

De nouveaux tarifs ont été établis à compter du 1^{er} février 2021 :

- Concession pour 30 ans : 200 €
- Concession pour 50 ans : 300 €
- Columbarium case pour 2 urnes pour 30 ans : 600 €
- Cavurne pour 4 urnes pour 30 ans : 450 €

- Le renouvellement est possible au tarif en vigueur à la date du renouvellement
- Dispersion des cendres au jardin du souvenir: 30€ (comprenant l'emplacement d'une plaque d'identification pour une durée de 30 ans).



LES CHEMINS DE RANDONNÉE

Le PDIPR (Plan Départemental D'itinéraires de Promenade et de Randonnée) a pour but de recenser et préserver plusieurs kilomètres de chemins ruraux, avec pour objectif principal de conserver ce patrimoine rural tel quel et de développer la randonnée.

La préservation des chemins est actée avec l'inscription au PDIPR, géré par le conseil départemental, suite à une délibération du conseil municipal. Ainsi, en 2021, ce dernier a été mis à jour et regroupe 35 chemins pour un total de plus de 37 km sur les 51 qui existent sur Besson.

Le développement de la randonnée est quant à lui accompagné par Moulins Communauté dans l'aménagement des réseaux d'itinéraires et le financement du balisage unique et harmonisé sur le territoire. Vous avez déjà probablement dû

voir des petits traits jaunes quelque part...

Actuellement, deux circuits existent sur Besson, Rochefort de 5.7 km et Pressoir Ban de 17 km avec un panneau d'affichage sur la place. Des travaux sont en cours avec le Conseil Départemental et Moulins

Communauté afin d'élargir l'offre pour la rendre accessible à un maximum de personnes et permettre la découverte du patrimoine de notre village avec ses artisans et commerçants



QUELQUES INFORMATIONS : MOULINS COMMUNAUTÉ

« Projet de territoire, ambition 2040 »

Moulins Communauté a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un projet de territoire à l'échelle de l'ensemble de son périmètre géographique. Celui-ci sera l'aboutissement d'un travail collectif sur les 44 communes de l'agglomération. L'objectif est de définir et coordonner toutes les actions menées par l'agglomération. Des réunions territoriales avec plus de 600 élus sur neuf secteurs, des webinaires avec les partenaires de Moulins Communauté et une enquête citoyenne ont permis de définir trois axes : centre bourg, emploi et formation. Ce travail vise aussi à préparer le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et le PLH (Programme Local de l'Habitat) en parlant du fond et en dédramatisant cette démarche réglementaire.

Les élus communautaires travaillent donc sur divers projets qui intéressent bien évidemment notre commune (opération reconquête des centres-bourgs, plan mobilité...).

Lancement de la mutuelle intercommunale

Cette fin d'année Moulins Communauté a aussi lancé la mutuelle intercommunale pour laquelle une réunion publique de présentation a eu lieu dans notre commune le 10 décembre dernier.



Recrutement de conseillers numériques

Moulins communauté a recruté 3 conseillers numériques qui vont œuvrer à la réduction de la fracture numérique. Chacun de ces conseillers numériques a une mission particulière :

- Emile Voignier pour le commerce et le développement économique au profit des commerçants et des artisans sur l'ensemble du périmètre géographique de Moulins communauté
- Marion Coynet pour l'action sociale, la relation avec les usagers et l'animation d'ateliers sur les communes d'Avermes, Yzeure et Moulins
- Grégoire Quillery pour l'action sociale, la relation avec les usagers et l'animation d'ateliers sur les 41 autres communes de l'agglomération

Des permanences seront organisées sur notre commune de 10h00 à 12h00

- Mercredi 19 janvier 2022
- Mercredi 16 février 2022
- Mercredi 23 mars 2022
- Mercredi 20 avril 2022
- Mercredi 25 mai 2022
- Mercredi 22 juin 2022

NOUVELLE DONNE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Quelques-uns ont pu être surpris par la hauteur de la végétation et croire à un manque d'entretien. Cependant si l'impératif de sécurité doit être respecté, l'image d'une « route propre » ne doit pas être synonyme de végétation rasée.

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

Les grands principes sont :

- limiter la hauteur de coupe à 10cm du sol.
- limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers.
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public (en 2019 pour les particuliers). C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations

mais la mise en place peut être compliquée pour la commune qui doit faire face à un travail supplémentaire avec le retour au désherbage manuel. Nous avons donc réfléchi aux solutions alternatives. Quelques essais ont été faits avec le semis de quelques jachères fleuries pour éviter le désherbage aux abords de la salle de coworking rue de Bel Air, dans l'espace de la maison de santé et le long de l'avenue des acacias. Pour le fleurissement de la place, le choix s'est porté sur le paillage régulier qui permet d'éviter à la fois la pousse des mauvaises herbes et l'évaporation lors des périodes de chaleur.

LE ZÉRO PHYTO BIENTÔT OBLIGATOIRE DANS LE CIMETIÈRE...

Le désherbage du cimetière sans produit chimique nécessite beaucoup de temps en particulier au printemps. Il est donc

important de réfléchir à son aménagement. Si la transformation des allées principales en parties enherbées pourrait être envisagée, la mobilisation des bessonnais pourrait être utile pour les espaces où la tondeuse ne peut pas circuler... Un petit rappel, chaque propriétaire de concession au cimetière se doit d'entretenir non seulement la sépulture mais aussi les abords de celle-ci.

Et pourquoi pas, comme cela se fait dans des communes voisines, solliciter les Bessonnais et organiser une journée d'entretien du cimetière au printemps et/ou à l'automne à l'approche de la Toussaint ?

Si nous voulons préserver notre nature, un travail de fond est nécessaire pour accepter la présence d'herbe et une végétation plus spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

RESTEZ CONNECTÉS

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Plus moderne, plus agréable et plus organisé dans lequel vous retrouvez des informations sur la commune mais aussi des actualités que nous vous ferons partager. Nous sommes encore dans une période de familiarisation donc l'indulgence est de mise encore quelques temps ! Nous avons à coeur de le faire vivre donc n'hésitez pas à utiliser la fiche contact pour échanger avec nous... Bon surf !

⇒ www.besson.fr

UNE NOUVELLE SALLE DE CO-WORKING

Un projet de salle de co-working était dans les tuyaux. Sa mise en place s'est accélérée en début d'année avec l'augmentation du télétravail qui a généré une demande d'habitants en mal de connexion, ou d'isolement à leur domicile. Ainsi, une salle de classe vacante, a été équipée de la fibre, et aménagée avec bureaux, chaises... Cinq utilisatrices ont fréquenté ce lieu. D'autres aménagements et améliorations vont venir pour rendre cet espace fonctionnel et agréable. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de la mairie...



INTRAMUROS : UNE APPLICATION MOBILE PROPOSÉE PAR MOULINS COMMUNAUTÉ

Besson est présent sur Intramuros. Vous trouverez des infos, des actualités et vous pouvez recevoir des notifications pour être informé des nouvelles publications. N'hésitez pas à naviguer et à vous rapprocher de nous si vous avez besoin d'accompagnement.

LA PAGE FACEBOOK POUR SUIVRE LES INFORMATIONS

Avec plus de 850 abonnés, notre page est une autre source d'information à diffusion simple et large.

⇒  [mairiebesson](https://www.facebook.com/mairiebesson)



INTERVIEW EVA SIMONNOT



Bonjour Eva, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Eva Simonnot, je suis rédactrice en chef de la Semaine de l'Allier, journal pour lequel je travaille depuis mars 2011, après une expérience de journaliste à Montluçon. Je vis une belle aventure, j'exerce un métier de passion dans un hebdomadaire qui me donne l'opportunité d'être au plus proche des bourbonnais. J'ai la chance de rencontrer plein de personnes différentes qui se battent pour leur territoire, ce qui a pour particularité de rendre la vie belle et douce.

La Semaine de l'Allier multiplie les initiatives de mise en valeur des personnes et des territoires, d'où

viennent ces idées ?

Que ce soit pour le Bourbonnais de l'année ou pour le village préféré des bourbonnais, on est dans la ligne éditoriale du journal qui prône en 1 l'optimisme, l'optimisme et l'optimisme et en 2 la valorisation des acteurs qui entreprennent sur leur territoire. Pour le village préféré des Bourbonnais, on s'est dit pourquoi pas, pendant l'été, organiser un concours un peu spécial, pour mettre en lumière des villages dont on parle moins souvent. Ce concours est né de l'envie de parler des petits territoires qui sont plein de ressources et qui ont du dynamisme et des idées à revendre. Ce ne sont pas les plus beaux villages, mais plutôt ceux qui savent se mobiliser, et dans lesquels en



filigrane on peut retrouver une vraie âme, une vraie dynamique collective. Cela nous plaît de mettre ainsi en avant la ruralité.

Cette année c'est Besson, qui a eu la chance d'être lauréat village préféré des bourbonnais, quel est le processus de sélection ?

La rédaction se mobilise pendant une année afin d'identifier et de présélectionner une vingtaine de villages issus de territoires très distincts, qui correspondent aux sept éditions de notre journal. Plusieurs critères, le 1^{er} avoir des candidats sur tout le territoire de l'Allier, le 2^{ème} que ce soit des villages et le 3^{ème} que ces villages soient dynamiques. Au gré des reportages et forts de nos expériences journalistiques, la commune de Besson a été repérée assez facilement. Il est facile de constater qu'ici il y a une espèce de quelque chose de différent. On savait que ce genre de défi pouvait mobiliser et créer une émulation. Je suis ravie de cette victoire, qui me permet de jubiler également auprès de mes collègues de Vichy et de Montluçon, dans la bonne humeur bien entendu. Merci à Besson d'avoir joué le jeu !



CENTRE DE VACCINATION

2021 aura été pour tous la deuxième année de la crise sanitaire causée par le coronavirus, l'année de la campagne de vaccination.

A Besson comme ailleurs, les questions ont été nombreuses et comme partout, nous n'avions pas toutes les réponses. Mais une chose est sûre : si nous voulions que tous ceux qui le souhaitent puissent avoir accès à cette vaccination, il fallait la rapprocher de notre population.

Il y avait beaucoup trop d'inquiétudes, sur le virus, sur les vaccins, et le fait de devoir se déplacer dans des structures urbaines pour certains aurait été une limite difficile à franchir.

C'est cet objectif d'accès pour tous qui nous a motivés à essayer de monter notre petit centre rural.

Nous avons le local mais il nous manquait tout le reste : le cadre juridique, les autorisations administratives, les professionnels pour vacciner, les médecins pour superviser, les bénévoles pour assurer l'accueil et le secrétariat, les vaccins, le matériel informatique, le matériel médical.

Ce projet a été un véritable travail d'équipe pluridisciplinaire qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide précieuse de nombreux acteurs que nous voulons chaleureusement remercier :

En premier lieu la **CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Nord Allier** dont le bureau nous a accompagnés non seulement dans la mise en place du projet que ce soit pour les aspects juridiques (le centre de Besson était une annexe au centre de Moulins de la CPTS), la formation de nos professionnels de santé, l'assistance technique, la fourniture des vaccins mais aussi tout au long des mois de vaccination par son soutien hebdomadaire pour le suivi des recommandations vaccinales.

L'Agence Régionale de Santé qui nous a accompagnés avec beaucoup de bienveillance dans les méandres administratifs pour obtenir les autorisations nécessaires.

Christine notre secrétaire de mairie qui a assuré avec son enthousiasme et sa compétence habituels les comptes rendus de réunions et le lien avec l'ARS et la CPTS.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Besson qui a diffusé les informations auprès de la population,

L'équipe logistique du conseil municipal qui a aménagé le local pour le transformer en centre de vaccination.

Danièle Portejoie qui a accepté de porter la responsabilité médicale du centre et a participé à toutes les conférences téléphoniques hebdomadaires avec la CPTS Nord Allier.

Toute l'équipe de professionnels de santé et de bénévoles de Besson qui ont spontanément proposé leur aide avec beaucoup de générosité, de bienveillance et de compétence

ÉQUIPE ACCUEIL

Brigitte MACHURON,
Eliane MENIS-LAUBRIAT,
Jean-Luc ROGUE,
Gérard VERDIER

ÉQUIPE MÉDECINS

Matthieu LEYMARIE,
Laurine MARTIN,
Danièle PORTEJOIE-DENIS,
Marie-Hélène SIBONI

ÉQUIPE VACCINANTS

Aurélie ALBONESY,
Angélique BEL,
Edith BEL,
Nathalie FRATISSIER,
Aurélie FREYSSENET,
Aline GAY-DOLÉ,
Pascale LAPETOULE,
Coralynne NIEDZUWIECKA,
Karine PIVET,
Thomas RAMILLIEN,
Marie-Claude ROGUE,
Annabelle TIETAVANI,
Audrey TOUPET,
Valérie VIRMOUX,
Odile VERDIER



EQUIPE SECRÉTAIRES

Maryline BARDET,
Suzanne MERLE,
Jean-Luc et Maryse THIEFIN

Merci et bravo à tous pour cette expérience hors du commun

Voici quelques extraits de leurs retours d'expérience :

« Quand la demande m'a été faite de participer au centre de vaccination je n'ai pas hésité à dire OUI. Cette action représentait la lutte contre la COVID 19 et ma petite contribution à la santé publique. »

« J'ai apprécié l'esprit d'équipe de tous les participants, leur volonté de mettre leurs compétences au service de cette cause, dans une grande convivialité. »

« Le public a apprécié la proximité, la facilité pour les rendez-vous, l'atmosphère familiale et le professionnalisme de l'équipe. Ce fut une expérience très enrichissante sur le plan humain. »

« Après avoir vécu cette période de pandémie très négativement, la création du centre de vaccination à BESSON fut une évidence et tous les acteur(e)s de cette belle aventure ont adhéré très vite et très spontanément à ce projet. »

« La plupart des gens nous connaissaient et ça, c'était réellement un plus pour adhérer à nos explications lorsque certains se posaient des questions. »

« Pendant les permanences, il régnait une atmosphère détendue voir amicale permettant ainsi aux vaccinés de se sentir à l'aise oubliant parfois que les 15 minutes d'attente étaient passées ! »

« Nous avons rapidement retrouvé nos habitudes de travail et c'est ainsi que nous nous retrouvions tous les mardis et les jeudis. Nous avons connu quelques moments d'émotion lors de retrouvailles de personnes qui se sont croisées là par hasard, d'autres qui venaient se confier sur la perte d'un proche ou d'autres encore qui nous remerciaient en nous apportant des gâteaux, des bonbons... »

Et puis il y a eu quelques moments de «panique» lorsque l'informatique nous lâchait mais il en fallait plus pour entacher la bonne humeur qui a toujours régné pendant ces 5 mois d'ouverture...

Ce fut une très belle aventure humaine dans une très bonne ambiance que nous serions prêts à renouveler s'il le fallait... »

« Mes satisfactions :

- Proximité et facilité d'accès: certains ne seraient pas allés en ville.
- Convivialité: grand plaisir des personnes à se retrouver et à échanger.
- Information: répondre aux nombreuses questions.
- Capacité d'adaptation : exemples : une personne en difficultés physiques, laissée en voiture et gérée là, quelqu'un ayant peur des piqûres et/ou de ce vaccin en particulier, à écouter, encourager, encadrer, et prendre du temps.
- Complicité : exemple : un employé actuel du chantier de la RCEA qui cherche une relation de travail pour ne pas perdre une dose restante en fin de journée.
- Le résultat : le nombre de vaccins administrés : 500 »

« Pandémie, Covid 19, virus, masque, vaccin, isolement sont autant de mots qui ont bercé cette année 2021. Elle nous aura tous éprouvés, inquiétés mais aussi permis de trouver des ressources pour faire face. »

« Les retours de nos patients sont très positifs, ils ont apprécié cette proximité. »

« En résumé, une belle réussite pour ce centre de vaccination. »

BRAVO et MERCI à tous... et ce n'est pas fini puisque le 9 décembre, l'équipe a répondu présente pour rouvrir le centre tous les jeudis pour la vaccination de la 3^e dose.



■ GÉRARD VERDIER DIT AU REVOIR À LA BIBLIOTHÈQUE

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis bessonnais depuis 1985, instituteur puis directeur d'école jusqu'en 2006.

Dans les années soixante, on manquait d'enseignants, les études à partir de la seconde à l'École Normale étaient donc gratuites. Agriculteur ou instituteur, mes parents ont choisi pour moi et je n'ai pas regretté car j'ai beaucoup aimé enseigner. Accessoirement, j'ai été footballeur au Ballon Bessonnais et secrétaire du club pendant 8 ans.

D'où vient cette passion pour les livres ?

Sans doute un peu de mon métier, mais quand j'étais jeune, je préférais les maths. Cependant j'ai toujours lu. Quand j'étais petit, à la maison, il n'y avait pas encore la télévision, alors le soir, on jouait ou on lisait.

Qu'attendez-vous de vos lectures ?

On retire toujours quelque chose d'une lecture. Cependant il m'arrive de ne pas lire un livre en entier si je n'« accroche » pas. Je lis un peu aussi sur l'ordinateur notamment pour des recherches consacrées à mon village natal : Maillet (près de Hérisson, le plus beau village de l'Allier !)

Quels genres de livres préférez-vous ? Avez-vous un auteur favori ?

Je lis un peu de tout (policiers, romans, documentaires, même BD), souvent 2 livres en même temps. J'ai une passion pour les auteurs bourbonnais et pour le Bourbonnais en général car j'aime aussi l'histoire, collectionneur de livres anciens. Je suis un admirateur de Charles-Louis Philippe de Cérilly dont je possède tous les ouvrages. Il faut savoir que, surtout dans la première moitié du XX^{ème} siècle, il y avait des écrivains dans de nombreux villages bourbonnais, Emile Guillaumin à Ygrande, Pierre Petitjean (un ami de mon grand-père !) à Buxières-les-Mines, Edmond Genest à Saint-Aubin-le-Monial et bien d'autres. En ce moment, je cherche des ouvrages de Gaston Depresle de Saint-Marcel-en-Murat.

Vous devez avoir une belle et grande bibliothèque ?

Oui, mais elle est bien sûr consacrée au même thème. Je la complète sur les brocantes ou lors de ventes aux enchères.



Le site interenchères sur internet me permet d'acheter un peu partout en France. Tous les marchands et libraires me connaissent. Maintenant, je prête un peu plus d'attention aux qualités de papier ou aux reliures. Et mon épouse est très compréhensive pour les livres qui traînent un peu partout.

Parlons de la bibliothèque...

Je suis bénévole depuis 1995, ça fait donc 26 ans que je consacre une heure (parfois c'était 2) par semaine à la bibliothèque (le samedi de 10h à 11h). De nombreux bénévoles se sont succédés depuis sa création pour proposer aux Bessonnais un service gratuit et ouvert à tous. La bibliothèque possède un fonds propre très important et la BCP (Bibliothèque Centrale de Prêt) de Coulandon assure régulièrement un renouvellement d'ouvrages enfants ou adultes de tous les genres.

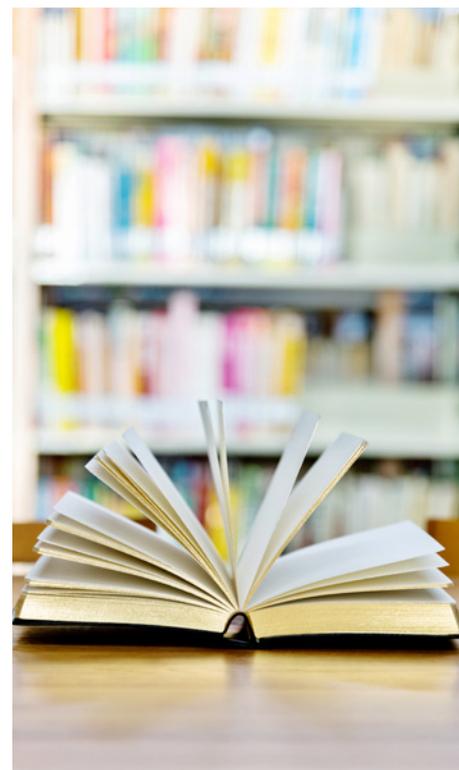
Bien sûr, les habitudes ont changé et les gens empruntent souvent à Moulins. Avec Maryse, on ne voit pas venir d'enfants, ni d'anciens, on dépose plus de livres à la boîte à livres que l'on n'en emprunte (quand on ne s'en sert pas pour déposer des vêtements !). Les restrictions liées au COVID n'ont pas arrangé la situation. C'est dommage et c'est pour cela que j'ai

décidé de passer la main, d'autant plus que les années défilent vite et que j'ai besoin de temps pour le vélo, le rugby à l'ASM avec mes copains et d'autres activités. J'espère que des volontaires vont se manifester (c'est mieux à plusieurs) car je serai un de leurs premiers clients. Les gens de la BCP de Coulandon sont très disponibles pour aider, former, conseiller si besoin. Et puis c'est un lieu d'échanges où l'on peut disposer d'un service gratuit dans une commune, ce serait dommage qu'il disparaisse...

Vous l'avez compris, Gérard Verdier cessera son activité en cette fin d'année.

Un grand MERCI à lui pour tout le temps consacré à notre bibliothèque ! Afin de continuer son action, nous faisons appel aux bénévoles pour accompagner Maryse afin que cette belle initiative puisse se poursuivre et se réinventer.

N'hésitez pas à contacter la Mairie au 04.70.42.81.74 pour tout renseignement.



UN PROJET AVEC DES ÉTUDIANTS DU LYCÉE DU BOURBONNAIS

Suite à l'enquête réalisée l'année dernière auprès des habitants de Besson, les étudiants de BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux du Lycée Agricole du Bourbonnais vont mettre en place en 2022 un projet afin de rassembler et informer les Bessonnais.



A l'occasion de la restitution des résultats de l'enquête auprès du conseil municipal en juin 2021, les étudiants avaient proposé différentes pistes d'actions pour répondre aux préoccupations de l'équipe municipale.

Depuis octobre 2021, en concertation avec M. Verdier, les étudiants réfléchissent à la mise en œuvre d'un événement qui se déroulera en partenariat avec les associations et les acteurs locaux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de leur formation et leur permettra de mettre en œuvre leurs acquis théoriques. Quelques idées ont été retenues et seront validées par le conseil municipal.

Cette manifestation devrait se dérouler au printemps 2022 dans le bourg de Besson.



Présentation du projet au conseil municipal

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Lors de l'année 2020-2021, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont pu profiter de 3 interventions de l'ADATER (Animation et Développement d'Actions Techniques pour une Écicitoyenneté Responsable) chacune. Cette association, basée à Couzon, propose des interventions scolaires sur différents thèmes. Nous avons choisi le thème des « Oiseaux de nos jardins » pour le CE1/CE2 et celui du « Jardin-refuge » pour le CM1/CM2. Lors des différentes interventions d'Arnaud Bayle, l'animateur, les élèves ont pu observer les oiseaux de nos campagnes (CE), les insectes du verger (CM), faire

différents jeux pour reconnaître les insectes (CM). Les élèves de CE ont fabriqué à la maison des nichoirs qu'ils ont ensuite mis dans les arbres de la cour. Les élèves de CM ont fabriqué avec Arnaud un grand hôtel à insectes qui est placé derrière les classes dans l'espace herbeux, ils ont pu aussi se rendre au jardin-refuge d'Arnaud au Veurdre. Avec le concours de la mairie, cet espace est amené à devenir notre jardin-refuge avec des aménagements pour favoriser la biodiversité (jachère fleurie, murets des pierres sèches, nichoirs, mangeoires...).



DES ASSOCIATIONS QUI, MALGRÉ UNE ANNÉE DIFFICILE, SONT TOUJOURS PRÊTES À REBONDIR !

L'ACVE



Cette année quoique meilleure que la précédente n'a pas été très importante au niveau des manifestations.

L'ACVE a prêté du matériel radio résistance à la médiathèque de Moulins pour l'exposition « Moulins sous l'occupation » du 13 avril 2021 au 02 janvier 2022, matériel qui a aussi été

présenté lors de la commémoration du 11 Novembre sur notre commune.

Le 8 mai nous étions présents au cimetière pour la commémoration.

Les 3 et 4 Juillet avec d'autres nous avons participé à la «Foire du Tacot» à Montmarault. Nous ne donnerons pas le nombre de visiteurs mais c'est plusieurs milliers... La météo n'ayant pas été avec nous. Le Président du Conseil Départemental nous a fait l'honneur de sa présence.

Si vous retrouvez des matériels des derniers conflits, pensez à nous.

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année, il y a eu le 15 août et l'assemblée générale fin août au lieu du mois de janvier et sous un format restreint !

Et un 15 août par comme les autres vu le contexte que chacun connaît...

Alors il a fallu s'adapter, réfléchir et trouver des solutions pour proposer une petite fête, car on en avait tous besoin ! Avec les moyens du bord car il n'était pas possible d'engager de l'argent en cas d'annulation de dernière minute.

L'organisation inter-associations a très vite pris tout son sens pour se retrouver, et relancer la machine... des animations !

Du coup, une petite cinquantaine de lampions ont illuminé le bourg le 14 août, au son de notre fanfare, locale, éphémère, unique en France ! Grâce à Christine, Gaylord, Guillaume et Olivier il y a eu un peu d'ambiance. Merci encore à eux pour avoir osé montrer leur talent en public et aussi d'avoir poursuivi avec un bœuf improvisé... un grand moment !

Le 15 a réuni une petite affluence aux activités de la journée mais 200 personnes ont défilé en fin de soirée pour déguster saucisses, merguez et frites et profiter du concert de variétés françaises interprété par Patrick Blanchet, qui s'est lui aussi terminé avec quelques chansons.... paillardes !

Nous espérons pouvoir nous retrouver «normalement» en 2022 car nous avons à cœur d'arroser dignement les 60 ans du comité des fêtes le 15 août prochain !

Belle année à tous et à très vite...

LA TRASSE BOURBONNAISE Randonnées

Que peuvent faire sur le même chemin des marcheurs (avec ou sans sac), des coureurs (avec ou sans chaussures de compète), des vététistes (avec ou sans assistance électrique), des chevaux (avec ou sans attelage) ? : ils randonnent avec la Trasse.

Créée à l'origine pour la mise en valeur et l'entretien des chemins autour des communes de Besson et Bresnay, l'association la Trasse Bourbonnaise se donne également pour mission de faire découvrir les paysages du bocage et le patrimoine local.

Mais revenons à notre question de départ : que peuvent faire tous ces gens ? Randonner d'accord, mais ils sont là aussi pour nos ravitaillements très fournis, le barbecue de Besson, l'omelette aux patates de Bresnay et la convivialité qui règne autour de ces rassemblements, permettant de se retrouver ou de faire de nouvelles rencontres. Ce besoin de contacts, très restreint en cette période compliquée ne demande qu'à reprendre de plus belle et pourquoi pas en 2022, le 15 mai à Bresnay ou le 16 octobre à Besson.

L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BESSON

Voici une année encore bien particulière... Mais malgré le masque, le Pass sanitaire, l'association a pu encore organiser trois concerts cette année. Dans le cadre du festival pour

le réveil de l'harmonium en bourbonnais, pour la 3ème fois, le 29 juillet nous avons pu apprécier Jos MINEUR à l'harmonium et Valérie GOINEAU à la flûte traversière. De même, « Les Vieilles casquettes et Cie », connues pour leur engagement, leur soutien et leur talent, ont fêté les cent ans de Georges BRASSENS, et ont enthousiasmé le public. Samedi 4 décembre, Horizon Musical d'Yzeure nous a fait découvrir le travail d'une vingtaine de musiciens, réalisé pendant ces deux années chaotiques.

De même l'Association propose des visites de l'église. C'est ainsi que vendredi 22 octobre, des membres du centre Social l'Escale ont pu visiter



notre village et son église.

Merci à tous ces musiciens qui viennent gratuitement jouer et participent ainsi à la réalisation de nos projets, merci également à

Dominique BOUTONNET, photographe moulinois, pour ses magnifiques photos !

Toutes ces actions bénévoles nous ont permis de lancer un vaste projet de restauration des statues de l'église. Les trois statues en bois polychrome doré, très endommagées, font l'objet d'une souscription auprès de la Fondation du patrimoine

car le montant de leur restauration s'élève à 12 311,40 € TTC.

Merci aux généreux donateurs qui contribuent à préserver notre patrimoine.

www.fondation-patrimoine.org/76183

L'AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DE BESSON BRESNAY

L'Amicale Laïque des écoles de Besson et Bresnay est une association à but non lucratif. Tous nos bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire du RPI Besson/Bresnay afin que l'école finance les sorties scolaires, l'achat de matériels pédagogiques, la classe verte etc...

Sans les bénévoles, l'association ne vivrait plus, nous voulons donc remercier les parents membres pour leur investissement et bien sûr vous êtes tous les bienvenus si vous souhaitez nous aider et rejoindre notre équipe.

La crise sanitaire nous a contraints à annuler plusieurs manifestations sur l'année 2020-2021 mais nous avons tout de même proposé aux parents de

l'école une tombola au moment de Noël ainsi qu'une vente de chocolats et de gâteaux pour la période de Pâques. Nous avons également pu terminer en juillet par notre traditionnelle soirée consacrée aux CM2, durant laquelle les mairies ainsi que l'amicale, remettent un cadeau de départ à chaque enfant. Lors de notre assemblée générale du 24 septembre, la coopérative scolaire a pu recevoir un chèque d'un montant de 500 €.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons déjà organisé une nouvelle vente de chocolats et de gâteaux et le spectacle de Noël destiné aux enfants de l'école, le vendredi 17 décembre. Nous espérons pouvoir organiser une bourse aux vêtements de

printemps, une chasse au trésor, une vente de gâteaux, la kermesse des écoles et d'autres activités qui sont encore à définir.

Merci à tous pour votre soutien et vos participations. A très bientôt.



2021 CHEZ LES POMPIERS DE BESSON

Cette année 2021 qui s'achève est synonyme de nouveauté pour les Sapeurs-Pompiers de BESSON.

En effet depuis le mois de mai un nouveau véhicule a fait son apparition au sein de notre centre de secours. Il s'agit d'un Véhicule de Secours Aux Victimes (VSAV) qui nous permet désormais d'intervenir en toute autonomie pour les secours aux personnes, depuis la prise en charge jusqu'au transport en structure hospitalière.

Nouveauté aussi au sein de notre effectif avec l'arrivée de trois jeunes recrues : Léonie Chemel, Teddy Dominique et Thomas Gardien viennent renforcer les rangs Bessonais qui comptent désormais 5 femmes et 17 hommes.

Avant d'être pleinement opérationnels, nos pompiers stagiaires vont suivre le cursus de formation nécessaire à leur titularisation.



Les sapeurs 2^{ème} classe
Teddy Dominique, Léonie Chemel
et Thomas Gardien

C'est ce mélange de sang neuf et de pompiers plus expérimentés qui nous permet de pérenniser notre caserne avec sérénité.

Autre temps fort de l'année 2021, l'exercice « nombreuses victimes » auquel trois d'entre nous ont participé, organisé à Trévol en octobre par les services de la Préfecture.

Confrontés à une simulation d'accident d'autocar impliquant une cinquantaine de personnes, nos pompiers ont dû faire appel à toutes leurs connaissances et leur sang-froid pour s'intégrer dans un dispositif de secours exceptionnel.

En espérant que cela ne se produise qu'en exercice...

Enfin, on ne peut évoquer l'année 2021 sans avoir une pensée toute particulière pour Pierre Magnière qui nous a quittés brutalement.

Saluons son engagement sans faille au sein des

pompiers de Besson et de Souvigny, son professionnalisme et sa jovialité.

Adjoint inconditionnel de René Giraud, Pierrot aura marqué pour toujours l'histoire de notre caserne, très discret mais toujours présent.

Adieu Pierrot.



L'AS NORD VIGNOBLE



C'est avec grand plaisir que nous avons enfin pu reprendre nos activités normales en septembre 2021 après 2 saisons assez chaotiques. Nous espérons que cette saison puisse aller à son terme.

La saison 2020/2021, 10^{ème} de l'existence de l'AS Nord Vignoble, restera dans les annales du club comme étant la plus courte avec seulement 3 matchs de championnat mais aussi avec un parcours inédit en coupe de France (7^{ème} tour), niveau rarement atteint par une équipe de régional 3.

Il est dommage que nous n'ayons pas pu associer pleinement tous nos supporters et partenaires, mais merci tout de même à ceux qui ont tenu à soutenir les couleurs de Nord Vignoble malgré les contraintes et les risques liés à la pandémie.

Pour cette nouvelle saison, nous avons réussi à reconduire nos 3 équipes seniors dans leurs championnats respectifs. Un nouvel entraîneur, Eric SIKORSKI, nous a rejoints suite au départ de Fabien PLACHOT parti pour une nouvelle expérience, après 5 années passées à la tête de l'équipe A.

Pour nos jeunes de 10 à 18 ans, ils évolueront en entente avec Neuvy, Souvigny et Saint Menoux. L'école de foot, encadrée par Clément GUILLAUMIN et Adrien LEVIF, accueille une vingtaine de jeunes débutants, tous les mercredis sur le terrain de BESSON et participe à quelques plateaux interclubs le samedi.

Nous tenons à remercier l'ensemble des dirigeants et bénévoles qui œuvrent chaque semaine et week-end pour permettre aux joueurs de l'AS Nord Vignoble d'assouvir leur passion en toute sérénité.

Pour finir, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, réussite et surtout santé pour l'année 2022 et nous vous adressons nos remerciements pour l'accueil que vous nous réservez lors de la distribution des calendriers.

Notre porte reste ouverte à toute nouvelle personne intéressée pour jouer, encadrer ou arbitrer et ainsi participer activement au développement sportif de notre territoire, le tout dans un esprit familial et accueillant.

*N'hésitez pas à contacter Richard MALLET
au 06 37 95 23 05*

L'AMICALE DES MOTARDS DE BESSON (AMB)



En 2021, le contexte sanitaire a de nouveau perturbé le programme de l'Amicale des Motards de Besson (AMB). Si les deux balades de mars ont eu lieu, celles d'avril et de début mai ainsi que la soirée tartiflette et la sortie à Lyon ont été annulées. Les retrouvailles ont eu lieu lors du week-end de l'Ascension en Bretagne. Les participants garderont en souvenir les belles visites, mais aussi une météo bretonne fidèle à sa réputation. Début juin pour la nouvelle sortie sur 2 jours, les motards ont été heureux de se retrouver du côté de Beaune. En juillet il y avait du monde au stade de Besson pour la paëlla, puis, des adhérents sont partis camper du côté d'Ambert. Nous étions présents le 15 août pour la fête de Besson où quelques bessonais ont découvert de nouvelles sensations lors de leur baptême moto. Avec environ 80 participants, la balade caritative du 25 septembre au profit d'une association venant en aide aux personnes victimes de violences conjugales a été une belle réussite. L'année s'est poursuivie par une balade dans le Morvan puis en novembre par une soirée choucroute. Décembre permettra de conclure cette dixième année d'existence du moto club par le traditionnel moment de convivialité de fin d'année dont le projet n'est pas encore totalement défini au moment d'écrire ces quelques lignes.

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Après cette période si compliquée, nous avons repris quelques activités.

Les premiers jeudis du mois sont consacrés à la belote et autres jeux de société divers, et suivis par un bon goûter !

Début septembre, nous avons pu organiser notre repas auquel nous étions nombreux.

Depuis début octobre, 22 gymnastes se retrouvent au centre socioculturel pour garder la forme (les jeudis de 9h à 10h) et la marche, seul loisir que nous pouvions encore pratiquer, se poursuit.

En cette nouvelle année, nous espérons reprendre l'ensemble de nos manifestations et vous souhaitons une bonne année 2022 et une très bonne santé.

PG CATM

La section de Besson Chemilly Souvigny compte 44 membres avec 25 CATM, 4 veuves PG, 13 veuves CATM et 2 sympathisants. La vente de calendriers et timbres, les cotisations et les subventions communales pour lesquelles nous remercions les trois municipalités permettent à l'association de fonctionner.

Bonne année à tous.

QUELQUES BRÈVES



Rencontre du patrimoine avec le Centre Social l'Escale



Concert Les Vieilles Casquettes au Centre socioculturel



Représentation de Cyrano de Bergerac par la Troupe AlambiCréations

FAITES DU VÉLO
le 4 juillet quelques cyclistes ont pris le départ des circuits proposés par Moulins Communauté et l'Office de Tourisme pour découvrir la campagne bessonnaise.



Le père Noël de passage à l'école



Beaucoup de nouveaux jeunes votants à Besson !
Félicitations à eux pour leur mobilisation citoyenne



Le lavoir communal reconstruit par des entreprises locales grâce au soutien du fonds Vivons Montagne et à l'initiative de M. Michel GILBERT

ARTISANS

Travaux chauffage, plomberie, sanitaire, climatisation

AVENIR ENERGY SERVICES

7, rue du Couvent • Tél. 06 42 47 67 91
Courriel : aes03@orange.fr

Terrassement, démolition, assainissement, élagage haies - BESSON TP

Thierry BEN HASSEN

Les Fiats • Tél. 06 10 14 44 86
Courriel : bessontp@orange.fr

Entretien et dépannage chaudière

BOURDET MAINTENANCE

BOURDET Christophe

Tél. 06 58 01 86 89
4 Les Matelots - bourdetmaintenance@gmail.com

Carrelage Faïence - Lionel CHANDELIER

Les Cordats • Tél. 04 70 42 89 91
Courriel : lionel.chandelier@wanadoo.fr

Plâtrier peintre - Olivier CHANET

8 rue Saint Blaise
Tél. 04 70 42 80 82 / 06 72 70 28 84
Fax 04 70 42 81 75

Abattage forestier, élagage, démontage d'arbres, abattage délicat, taille de haies, entretien et tonte de parcs

Franck HOUSSINE

Les Coquelins • Tél. 06 68 44 90 70
Courriel : franck.houssine@gmail.com

Menuiserie - Charpente - Pascal LEVIF

Fabrication sur mesure fenêtres et portes d'entrée

6 Les Chaillons • Tél. 04 70 42 86 80 • Fax 04 70 42 88 34
Courriel : levif.pascal@wanadoo.fr

Microentreprise plaquiste plâtrerie-peinture

Tonino LOMBARDI

6 route du Vieux Bostz • Tél. 06 21 00 47 39
Courriel : lombardi.travaux@gmail.com

Destruction de nids de guêpes, frelons

Sébastien MIGNY

9 rue St Blaise - Tél. 06 63 98 52 56

Menuiserie Olivier MORAND

2 Les Chéreux • tél. 06 59 52 33 75

Taxi de Besson

1 route du Vieux Bostz • tél. 04 70 42 83 52

COMMERÇANTS

Boucherie-Charcuterie-Volailles

Sébastien DOMINIQUE

11-15 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 09
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi
8h - 12h30 / 15h30 - 19h
dimanche 8h30 - 12h

Epicerie et dépôt de pain

Xavier TURPIN

10 Place de la Mairie • Tél. 09 83 53 77 09
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi :
7h30 - 12h30 / 16h - 19h
mercredi, dimanche et jours fériés : 7h30 - 12h30
Livraison à domicile

Salon de coiffure et coiffure à domicile

Styl'Coiff

3 place de la Mairie - • Tél. 04 70 42 87 57
Ouverture : Jeudi- vendredi 9h -12h / 14h - 18h
samedi 9h - 15h30
En dehors de ces horaires sur rendez-vous ou à domicile.

L'Aubergiste Gourmand

Restaurant-Bar-Tabac • Tél. 04 70 42 82 04
1 avenue des Acacias
www.aubergiste-gourmand.fr
Ouverture tous les jours de 8 h à 14 h sauf mercredi

Marie-Janique BOUTTIER

Ferme pédagogique et de découverte
Tél. 04 70 42 83 15 / 06 64 32 36 33
Fromages et volailles
9 Les Grangers • Réseau Bienvenue à la ferme
www.bienvenue-a-la-ferme.com/allier

Domaine GARDIEN

Chassignolles • Tél. 04 70 42 80 11 / Fax 04 70 42 80 99
Courriel : c.gardien@03.sideral.fr
Site internet : www.domainegardien.com
Ouverture : lundi 9h - 12h / 14h - 19h
du mardi au samedi 8h - 12h / 14h - 19h

HÉBERGEMENTS

Chambres d'hôtes :

Marie-Françoise BEAUFILS-MAYMAT

Givreuil • Tél. 04 70 46 13 93 ou 06 30 42 48 45
Courriel : marie-francoise.maymat@wanadoo.fr

Patricia et Jacky BOUTTIER

Les Coquelins, tél. 06 62 03 85 94 ou 06 41 67 49 34
patriciabouttier1@gmail.com

Andrée GABOREAU

Le Moulin du Pont 04 63 83 05 37
Courriel : domainepestel@gmail.com
Site : www.domainepastel.com

Gîtes :

Jean Dominique CARRELET

La Courronnière, tél. 04 70 42 93 41 ou 06 60 72 73 48
Courriel : jeandocarrelet@orange.fr

Laurence et Thierry ROLLET

15 Les Gibons
Tél. 06 33 23 17 13 ou 06 33 16 53 83
thierry.laurence03@orange.fr

Jocelyne BARRAL

Impasse du Midi
Réservation Gîtes de France
ou tél 06 35 92 41 44

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie

23 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 74
Courriel : besson.mairie@orange.fr
Site internet : www.besson.fr
Ouverture : lundi - mercredi 9h - 12h30,
mardi-vendredi 14h - 18h
samedi 8h30 - 12h

Agence Postale (en Mairie)

Ouverture : lundi-mercredi 9h - 12h,
mardi-vendredi 14h - 17h30
samedi 9h - 11h30

SANTÉ

Ostéopathe Anne-Laure GUILLAUMIN

Tél. 06 85 87 55 37

Cabinet Médical Dr Laurine MARTIN

Tél. 04 70 42 83 96

Pharmacie Coralyn NIEDZUVIECKA

Tél. 04 70 42 84 10
Ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h
samedi 9h-12h30

Infirmière Audrey TOUPET

Tél. 06 61 48 68 23

Ambulances/VSL SARL BESSON AMBULANCE

Tél. 04 70 42 83 52



LE PIQUENCHÂGNE

Cette recette n'est pas celle de la confrérie : Seul les pâtisseries partenaires dénommés "Maître Piquenchagneau", reconnaissables à l'autocollant apposé sur leur vitrine, sont détenteurs de la recette de la confrérie.

INGRÉDIENTS

- Pâte à Piquenchâgne :
 - 3 oeufs, 650 g de farine
 - 500 g de beurre, 15 cl de lait
 - 10 g de levure, 100 g de sucre
- Crème de coing :
 - 1/4 de litre de lait
 - 25 g de farine, 2 oeufs
 - 150 g de gelée de coing
 - 6 belles poires pour décoration
 - 500 g de poires coupées en morceaux
 - 1 pincée de cannelle
 - 1 litre d'eau pour cuisson des poires
 - 200 g de sucre
 - 10 cl de crème fraîche

- 1 - Pâte à Piquenchâgne : Travailler dans une terrine : oeufs, farine, beurre et sucre. Ajouter la levure, le lait. Laisser reposer 1 heure. Eplucher les poires. Les pocher dans l'eau et le sucre avec la cannelle. Laisser refroidir. Egoutter les poires en laissant la queue du fruit.
- 2 - Crème de coing : Faire bouillir le lait, mélanger farine et oeufs, incorporer le tout dans le lait chaud. Cuire 5 mn. Une fois la crème refroidie, ajouter la gelée de coing (75 g).
- 3 - Pâte à piquenchâgne : Etaler la pâte, la diviser en 2 abaisses, la plus petite pour le dessous du piquenchâgne et la plus grande pour la partie du dessus. Mettre la première partie sur une plaque beurrée allant au four et étendre la crème de coing sur cette pâte. Rajouter des poires coupées en morceaux (500 g), recouvrir cette préparation avec la partie de la pâte la plus grande. Bien fermer le tour du piquenchâgne. Cuire au four (thermostat 150°) pendant environ 50 min.
- 4- Finition : A la sortie du four, découper avec la pointe d'un couteau 6 petits cercles afin de former des cavités dans lesquelles on disposera les poires debout. Badigeonner le piquenchâgne et les poires avec la gelée de coing (le reste de gelée). Couler dans les orifices la crème fraîche.

Servir chaud

2022

Calendrier des Manifestations bessonnaises

Le calendrier sera bien évidemment adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

JANVIER

- 8 Vœux de la Municipalité
- 21 Assemblée Générale AMB

FÉVRIER

- 5 AG Comité des Fêtes
- 14 AG Club de l'Amitié
- 25 AG La Trasse Bourbonnaise

MARS

- 4 A G Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 8 AG CATM
- 11-12-13 Bourse aux vêtements
Amicale Laïque Ecoles Besson
Bresnay ALBB
- 19 Soirée Dansante AMB

AVRIL

- 2 Repas interassociations et
Election de la Reine
- 9 Chasse au trésor ALBB (à Bresnay)
Journée découverte de la
commune avec les BTS DATR
du Lycée de Neuvy
- 16 Concours de belote
Club de l'Amitié

MAI

- 1 Marche Pédestre
Comité des Fêtes
- 1 Brocante AS Nord Vignoble
(à Chemilly)
- 8 Commémoration Armistice
et exposition ACVE
- 15 Randonnée de printemps
La Trasse Bourbonnaise
(à Bresnay)
- 20 AG Association
Restauration de l'Eglise
- 22 Concert Les Chants d'Issards
Association Restauration de
l'Eglise

JUIN

- 24 Fête des Ecoles ALBB
- 25 AG AS Nord Vignoble (à Chemilly)
- 25 Sortie moto et soirée champêtre
AMB
- 26 Repas Club de l'Amitié
- 28 Soirée des CM2 ALBB

JUILLET

- 2 Concours de pétanque
semi-nocturne
Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 14 Brocante Comité des Fêtes
- 16-17 Exposition matériel seconde
guerre mondiale Association des
Collectionneurs de Véhicules
d'Epoque (ACVE)
- 17 Commémoration
Maquis Casanova
- 21 Concert Festival harmonium
du Bourbonnais
Association Restauration de
l'Eglise

AOÛT

- 6 Sortie et barbecue Amicale des
Sapeurs-Pompiers
- 12 Concours de Pétanque
semi-nocturne AS Nord Vignoble
(à Besson)
- 14-15 Fête Patronale et feu d'artifice
(60 ans du Comité des Fêtes)
Comité des Fêtes/Mairie

SEPTEMBRE

- 4 Brocante AMB
- 15 Reprise des réunions mensuelles
Club de l'Amitié
- 17-18 Journées du patrimoine
Eglise et Fourchaud
Assoc. Restauration de l'Eglise
et Présence Bourbon
- 23 AG ALBB
- 24 Sortie moto au profit d'une
œuvre caritative AMB

OCTOBRE

- 7-8-9 Bourse aux jouets ALBB
- 13 Concours de Belote
Club de l'Amitié
- 16 Randonnée d'automne
La Trasse Bourbonnaise
- 22 Repas du CCAS Mairie
- 29 Soirée choucroute AMB

NOVEMBRE

- 10 Soirée dansante
AS Nord Vignoble
(à Bressolles)
- 11 Commémoration armistice
- 25 Sainte Barbe - banquet
Amicale des Sapeurs Pompiers
(à Chemilly)

DÉCEMBRE

- 3-4 Téléthon Amicale des
Sapeurs-Pompiers
- 4 Marché de Noël ALBB
- 16 Repas et Arbre de Noël des
enfants du RPI
ALBB-Cantine Scolaire
- 17 Concours de Belote
AS Nord Vignoble
- 18 Repas de Noël
Club de l'Amitié
- 31 Réveillon Comité des Fêtes



Besson



Réunion pour le calendrier